AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-8-5-69 924620

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE - SEINE-MARITIME)

Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 - ARRAS

C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

N° 104 - 6 MAI 1969

AVERTISSEMENTS

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE ET TAS DE DECHETS

La pluviométrie importante de l'été 1968 a provoqué des attaques quelquefois graves de mildiou sur tubercules. Il est permis de penser qu'à la suite de telles attaques, un nombre important de tubercules a pu être éliminé au triage ou détruit par pourriture.

D'autre part les conditions climatiques de l'hiver, relativement sec et moyennement rigoureux à certaines périodes, ont été en général assez peu favorables au maintien du champignon dans les sols.

Cependant, ne pas perdre de vue qu'une fraction difficilement chiffrable de tubercules plus faiblement contaminés a pu assurer la conservation hivernale du champignon.

Il n'est pas inutile de rappeler que chaque année les tas de déchets, dépôts ou silos constituent des sources d'infestations importantes à partir desquelles des contaminations précoces et graves sont possibles sur les cultures voisines. Ces tas sont le siège de fermantations qui permettent une multiplication précoce du champignon.

Nous ne saurions trop recommander de pratiquer la destruction de ces tas de déchets à l'aide du chlorate de soude ou d'un quelconque défanant qui devra pénétrer à l'intérieur de toute la masse du tas.

Toutefois, nous serions reconnaissants à toutes personnes de bien vouloir nous signaler l'apparition éventuelle des premières taches de mildiou au niveau de ces tas de déchets ou même sur des repousses.

Ces premières taches pourraient se manifester vers le 8 - 10 mai. Les envois pourront éventuellement nous être adressés entre 2 buvards humides.

INFORMATIONS

MILDIOU DU POIS

Les conditions climatiques ont été très favorables à cette maladie qui se manifeste actuellement par un duvet blanchâtre puis violacé visible sous les feuilles.

A partir de ce duvet de très nombreuses spores se forment et peuvent contaminer les feuilles voisines par un temps humide.

Cette maladie peut occasionner une mauvaise croissance des pois.

En raison de la précocité des attaques à un stade encore peu avancé du pois, il est possible de conseiller des traitements dès l'apparition des premiers foyers.

Réaliser 2 pulvérisations préventives à 10 jours d'intervalle avec un fongicide de synthèse si le temps est humide.

Ces traitements présentent une certaine efficacité sans pour autant garantir une protection totale.

Ajouter le cas échéant un mouillant aux bouillies.

Nous croyons utile de reproduire ci-après le texte d'une note rédigée par le Comité Français de lutte contre les mauvaises herbes (C.O.L.U.M.A.) et relative aux précautions à prendre dans l'utilisation des hormones desherbantes afin d'éviter les dégâts aux cultures voisines.

Tournez s'il-vous-plaît.

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

11

Cette note a reçu l'approbation de la Commission des produits antiparasitaires.

Mesures préconisées pour généraliser les précautions à prendre lors de l'utilisation des hormones herbicides et des hormones débroussaillantes en vue d'éviter les dégâts aux cultures voisine

Les mentions suivantes devront être indiquées par les fabricants :

Sur les étiquettes :

(La mention suivante devra être indiquée en caractères très apparents).

Attention, danger pour les cultures voisines. Respectez strictement le mode d'emploi

Sur les notices :

1°) Cas des hormones herbicides :

Sous l'influence de certains facteurs (situation, vent, température, etc...), les hormones herbicides risquent de provoquer au voisinage de la zône d'application du traitement de dégâts sur les cultures sensibles (vigne, arbres fruitiers, cultures légumières et ornementales, pépinières, lin, colza, tournesol, tabac, légumineuses, pommes de terre de plants, etc...)

Il faut donc éviter l'entraînement du produit, en prenant les précautions suivantes

- employer un appareil à pression de liquide à jet projeté, réglé pour épandre plus de 400 litres de bouillie à l'hectare avec une pression inférieure à 4 Kg et des pastilles à large orifice.

- Préférer le jet plat aux autres formes de jets.

- Régler la hauteur de la rampe le plus près possible de la position assurant une pulvérisation régulière sur la culture.

- Ne traiter que par temps calme, sans vent, de préférence à une température inférieure à 20° à l'ombre et, en aucun cas, au-delà d'une température de 25° à l'ombre.

Toutes ces précautions devront être d'autant plus soigneusement respectées que la culture sensible sera proche de la culture traitée et de l'áxe des vents dominants à l'époque du traitement.

Il convient par ailleurs de nettoyer très soigneusement et de rincer les pulvérisateurs aussitôt après le traitement. Dans toute la mesure du possible, il est préférable de réserver un appareil uniquement pour les traitements de desherbage.

2°) Cas des hormones débroussaillantes :

Sous l'influence de certains facteurs (situation, vent, température, etc...), les hormones débroussaillantes risquent de provoquer dans la zône d'application du traitement des dégâts sur les cultures sensibles (vigne, arbres fruitiers, cultures légumières et ornementales, pépinières, lin, colza, tabac, légumineuses etc...).

Il convient donc de ne pas traiter à proximité de ces cultures.

Il convient par ailleurs de nettoyer très soigneusement ett de rincer les pulvérisateurs aussitôt après le traitement. Dans toute la mesure du possible, il est préférable de réserver un appareil uniquement pour les traitements de desherbage.

PEGOMYIES DE LA BETTERAVE : Dépôt des 1ères pontes sur feuilles cotylédonaires.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

L'Inspecteur du Service de la Protection des Végétaux

G. CONCÉ

P. COUTURIER